

**Remplacement et extensions ordinaires des réseaux  
des Services industriels pour l'exercice 2003**

*Préavis n° 2002/51*

Lausanne, le 24 octobre 2002

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

**1. Objet du préavis**

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 19'600'000 francs pour couvrir les frais de remplacement et d'extension des différents réseaux de distribution des Services industriels (SIL) durant l'exercice 2003.

**2. Préambule**

Par extensions ordinaires, il faut entendre l'ensemble des travaux accomplis annuellement sur les réseaux de distribution (gaz, chauffage urbain, électricité, télécommunications). Ils peuvent se résumer comme suit :

- remplacement d'installations vétustes ou de calibre insuffisant;
- modifications et prolongements de tracés;
- pose de nouvelles conduites;
- frais de personnel et intérêts intercalaires intégrés dès 2003 aux investissements de la distribution de l'électricité pour un montant de 4,9 millions de francs supplémentaires.

### 3. Situation des crédits-cadres annuels ouverts au 31 août 2002

#### 3.1 Service du gaz

Année	Crédit octroyé	Montants payés ou engagés
	Fr.	Fr.
2000	4.9 Mio.	4'834'872.–
2001	4.5 Mio.	3'384'948.–
2002	4.8 Mio.	2'409'846.–

#### 3.2 Chauffage à distance

Les dépenses d'investissement relatives aux extensions ordinaires des trois dernières années étaient portées au budget de fonctionnement.

#### 3.3 Service de l'électricité

Année	Crédit octroyé	Montants payés ou engagés
	Fr.	Fr.
2000	* 7.2 Mio.	6'758'829.–
2001	4.5 Mio.	4'083'638.–
2002	4.8 Mio.	2'508'167.–

\* y compris 1.7 mio. pour multimédias

Certains chantiers ne seront achevés qu'en 2002, 2003 voire en 2004. Les raisons principales expliquant la prolongation de certains sous-crédits sur plusieurs années sont les suivantes :

- les travaux correspondant à des demandes de sous-crédits formulées en fin d'année ne peuvent être achevés que l'année suivante;
- certains chantiers, en raison de leur taille ou des conditions de travail rencontrées sur le terrain, peuvent être retardés de plusieurs années;
- lorsque les travaux à mettre en oeuvre impliquent le concours de plusieurs administrations et entreprises privées (État, communes, Swisscom, etc.), il n'est pas rare que ceux-ci soient ajournés pour une raison propre à l'une ou l'autre d'entre elles;

- enfin, le retard apporté dans la construction de bâtiments ou lotissements oblige les services à retarder la fin des travaux prévus pour leur alimentation.

#### 4. Extensions ordinaires 2003

L'ouverture ou non des chantiers d'extension est tributaire des décisions prises par les différents services des SI, la direction des Travaux par ses services d'assainissement et des eaux, les communes alimentées en énergies, l'Etat de Vaud et Swisscom.

Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2003 sont les suivants :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouilles à exécuter;
- l'avancement des études;
- la disponibilité du personnel;
- les modifications de tracés;
- les demandes imprévisibles de raccordements d'immeubles ou de lotissements;
- la réfection des chaussées.

La Municipalité sollicite de votre Conseil les crédits suivants, en précisant toutefois qu'elle renonce à présenter une liste exhaustive des chantiers prévus par chacun des services, sachant, par expérience et comme en font foi les explications ci-avant, qu'une planification détaillée serait très aléatoire.

<b>Service du gaz et du chauffage à distance</b>	fr.	fr.
<i>Réseau de distribution du gaz</i>		
Remplacement de canalisations :		
- à Lausanne .....	2'895'000.-	
- hors Lausanne .....	1'385'000.-	4'280'000.-
Pose de nouvelles canalisations :		
- à Lausanne .....	100'000.-	
- hors Lausanne .....	920'000.-	1'020'000.-
Conduite principale de transport haute pression .....		1'000'000.-
Total .....		6'300'000.-

Précisons que dès l'exercice 2003, les dépenses d'entretien à plus-values (2,1 mios au budget de fonctionnement de 2002) figurent dans les montants ci-dessus.

#### *Réseau du chauffage urbain*

Remplacements de canalisations :	
- à Lausanne .....	150'000.-

Raccordements immeubles :		
- à Lausanne .....		2'050'000.-
Total .....		2'200'000.-

**Service de l'électricité**

fr.

fr.

*1) Réseaux de distribution*

## Réseau de Saint-Maurice

- Extension du réseau moyenne tension et des postes de transformation .....		230'000.-
---	--	-----------

## Réseau de Lausanne

- Construction et adaptation de postes de transformation (bâtiments) .....	314'000.-	
Extension du réseau aérien moyenne et basse tensions .....	311'000.-	
- Extension des réseaux moyenne et basse tensions Lausanne et hors Lausanne sur les communes alimentées au détail .....	4'276'000.-	
- Équipement et raccordement moyenne et basse tensions des postes de transformation .....	2'452'000.-	
- Entretien et remplacement du réseau moyenne et basse tensions.....	662'000.-	
- Achats et remplacement de compteurs.....	1'080'000.-	
- Extension et remplacement du réseau de l'éclairage public .....	529'000.-	9'624'000.-

Des recettes d'investissement (finances d'équipement) seront facturées en 2003 pour un montant estimé à 1'300'000 francs et portées en amortissement. Le total des intérêts intercalaires calculés sur cette somme s'élève à 154'000 francs et vient en diminution des dépenses d'investissement .....

- 154'000.-

Total

9'700'000.-

(Le total ci-dessus comprend des intérêts intercalaires et des frais de personnel pour 4,9 mios)

*2) Réseaux de télécommunication*

- Raccordements du téléréseau .....		1'400'000.-
-------------------------------------	--	-------------

Des recettes d'investissement (participations des propriétaires) seront facturées en 2003 pour un montant estimé à 400'000 francs et portées en amortissement

Selon la demande de la Commission permanente des finances dans son rapport d'examen du préavis des extensions ordinaires 1998, apparaît ci-dessous la distinction entre les dépenses liées au développement ou à l'entretien des infrastructures.

Développement des infrastructures :	fr.	10'367'000.–
Entretien des infrastructures :	fr.	9'233'000.–
Total	fr.	<u>19'600'000.–</u>

### 5. Plan des investissements

Le montant du crédit nécessaire à la réalisation de ces extensions figure au plan des investissements des années 2003 et 2004 pour un montant de 19'600'000 francs.

### 6. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis n° 2002/51 de la Municipalité, du 24 octobre 2002;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

- d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 19'600'000 francs pour couvrir les frais de remplacement et d'extension des réseaux ordinaires des Services industriels, somme à porter au débit des comptes suivants du bilan :

Distribution :

fr.

Réseaux du service du gaz et du chauffage urbain .  
Réseaux du service de l'électricité .....

8'500'000.–  
11'100'000.–

